BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 1373

54 – MEURTHE-ET-MOSELLE

GREFFE DU TRIBUNAL DES ACTIVITES ECONOMIQUES DE NANCY

Ventes et cessions

983 815 077 RCS Nancy.
SJAM.
Forme : Société à responsabilité limitée.
Capital : 10000.00 EUR.
Adresse : 48, rue du Général Leclerc, 54670 Custines.
Précédent propriétaire : 944 064 625 RCS Nancy. **JAG.**
Oppositions : Article L.236-15 du code de commerce.
Commentaires : Avis au Bodacc relatif au projet commun de fusion nationale. Société absorbante : SJAM Forme : Société à responsabilité limitée Adresse du siège : 48 rue du Général Leclerc 54670 Custines Capital : 10000.00 EUR Numéro unique d'identification : 983815077 Lieu d'immatriculation : Nancy. Société absorbee : JAG Forme : Société par actions simplifiée Adresse du siège : 6 rue de Provence 54425 Pulnoy Capital : 1000.00 EUR Numéro unique d'identification : 944064625 Lieu d'immatriculation : Nancy. Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société absorbante est prévue : . Rapport d'échange des droits sociaux : Avis au Bodacc relatif au projet commun de fusion nationale Société absorbante : SJAM Forme : Société à responsabilité limitée unipersonnelle Adresse du siège : 48, rue du Général Leclerc 54670 CUSTINES Capital : 10 000 € Numéro unique d'identification : 983 815 077 Lieu d'immatriculation : Nancy Société absorbée : JAG Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle Adresse du siège : 6, rue de Provence 54425 PULNOY Capital : 1 000 € Numéro unique d'identification : 944 064 625 Lieu d'immatriculation : Nancy Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société absorbante est prévue : Actif : 250 346,66 € Passif : 263 368,04 € Rapport d'échange des droits sociaux : Conformément aux dispositions de l'article L. 236-3-II du Code de commerce, et dès lors que la société HATÖLL GROUPE détient la totalité des parts ou actions représentant la totalité du capital de la société absorbante et de la société absorbée et qu'elle s'engage à les conserver jusqu'à la date de réalisation définitive de la fusion, il ne sera pas procédé à l'échange des actions de la société absorbée contre des parts de la société absorbante. L'apport-fusion ne sera pas rémunéré par l'émission de nouvelles parts de la société SJAM et ne donnera lieu à aucune augmentation de son capital ni à aucune détermination d'un rapport d'échange Montant prévu de la prime de fusion : - 13 021,38 € Date du projet commun de fusion : 29/08/2026 Date et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de chaque société participante : - SJAM : le 01/09/2026 au Registre du commerce et des sociétés de Nancy, - JAG : le 01/09/2026 au Registre du commerce et des sociétés de Nancy. Date du projet commun de fusion : 29.08.2026. Date et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de chaque société participante : ..